

nous identifions trois agencements possibles d'objectifs en fonction desquels le gouvernement pourrait axer sa stratégie et conduire sa politique dans le cadre des négociations en cours pour l'établissement éventuel d'une ZLÉA.

1. LES NÉGOCIATIONS DE LA ZLÉA ET LE CANADA

Le Sommet de Santiago d'avril 1998 délimite deux périodes distinctes dans la courte histoire de la ZLÉA. Il marque en effet le lancement officiel des négociations en même temps que la fin d'un cycle de pourparlers sur les paramètres et sur la structure institutionnelle devant servir de base aux négociations. Cette section vise à identifier les principaux enjeux qui ont animé la discussion avant que ne soient officiellement lancées les négociations. Elle présente ensuite l'évolution des négociations depuis le Sommet de Santiago et décrit le contexte dans lequel le Canada doit présentement œuvrer.

1.1 De Miami à Santiago

Les pourparlers qui ont eu lieu entre l'annonce du Sommet de Miami et le lancement des négociations lors du Sommet de Santiago ont servi à définir la base sur laquelle se dérouleraient les négociations visant à créer une zone de libre-échange. Trois types d'enjeux ont été traités au cours des discussions. On y a décidé quelle portée aurait l'accord (contenu et niveau de discipline), de quelle façon se tiendraient les négociations (la structure de négociation) et quel en serait le rythme.

Au départ, ce sont les États-Unis, suite à l'insistance des pays latino-américains, qui ont choisi de faire de la ZLÉA le point culminant du Sommet de Miami. Le gouvernement américain voyait alors l'extension progressive de l'ALÉNA aux autres pays de la région